

Projet d'établissement 2018-2021

Historique de l'établissement

Ouvert en 1965, le « *Lycée Professionnel de Chemillé* » a longtemps été implanté dans des bâtiments préfabriqués vétustes rue des Venelles avec une structure basée sur des formations tertiaires (CAP Employé de bureau, CAP Employé technique de collectivité puis Formation Complémentaire d'Initiative Locale « Plantes médicinales » et 4^{ème}-3^{ème} Technologiques) et des effectifs de 120-130 élèves recrutés pour moitié à Angers et Cholet (seulement 20 % de Chemillé).

En 1991, le lycée déménage dans une ancienne usine de textiles au 71 rue Nationale et il est inauguré le 25 novembre. De nouvelles formations tertiaires et industrielles sont bientôt ouvertes (BEP Bio Services option Alimentation, BEP Métiers de l'Electronique et BEP Métiers de l'Electrotechnique) et il devient « *Lycée Technologique de Chemillé* » en 1997 avec l'ouverture du BTS Informatique Industriel. Durant ces 30 premières années, il avait été annexe de lycées d'Angers ou de Cholet.

Avec la construction d'un nouveau bâtiment en 1999 (ateliers, salle de restauration, CDI, Foyer des élèves, infirmerie, salle de permanence) et la création d'un bac technologique (STI génie Electronique), il devient autonome sous le nom de « *Lycée de l'Hyrôme* ».

Les formations

En 2017, le Lycée de l'Hyrôme offre 2 filières de formations avec 10 divisions :

- la restauration : CAP Agent Polyvalent de Restauration (2 x 12 places) ;
- l'électronique et l'informatique =
 - Bac Pro SN Systèmes Numériques (3x24 places, options ARED et RISC)
 - 1^{ère} et Terminale STI2D option S.I.N (Systèmes Informations et Numériques (2 x15 places)
 - BTS Systèmes Numériques (2 x 24 places).
- Une Unité Locale d'Intégration Scolaire professionnelle a été implantée en 2009 (8 places)

La population scolaire

A la rentrée 2017, le nombre d'élèves est de 169, ce qui correspond à une stabilité par rapport aux années précédentes.

Le public accueilli est majoritairement issu du bassin de Cholet, en général demi-pensionnaire dans l'établissement et transporté (si l'on exclut les étudiants).

Le lycée affiche un Indice de Position Sociale de

- 87.5 pour la SEP (comparable aux valeurs départementale et régionale)
- 92.9 pour le LGT (nettement inférieur aux valeurs départementale et régionale).

Il faut noter le pourcentage très faible de filles dans l'établissement (7.1 % à la rentrée 2017). Elles se concentrent essentiellement sur le CAP APR. Peu de filles souhaitent intégrer les autres filières (rentrée 2017 : aucune fille en 2 SN, T SEN, SN 2).

Les élèves évoluent dans un climat scolaire serein propice aux apprentissages.

Les personnels

Au lycée de l'Hyrôme travaillent 52 personnes. Cet établissement est sous la responsabilité d'un proviseur qui est aussi proviseur de la cité scolaire Renaudeau-La Mode et est dirigé sur place par un proviseur adjoint.

1. 27 enseignants
2. L'encadrement des élèves est assuré par 1 Conseillère Principale d'Education (C.P.E), 2 assistante d'éducation à 0.7 temps ; 1 AED AVS et 2 CUI AVS pour l'encadrement des élèves relevant du dispositif ULIS, d'autre part 1 infirmière à mi-temps, 1 médecin scolaire, 1 conseiller d'orientation psychologue (C.O.P), 1 assistant social interviennent selon les besoins des élèves.
3. L'équipe de direction est constituée d'un proviseur et un proviseur adjoint, d' 1 gestionnaire et d'1 chef des travaux à mi-temps. 1 secrétaire assure le secrétariat de direction et l'accueil.
4. L'entretien de l'établissement est effectué par 6 personnels A.R.L et 2 agents bénéficiaires d'un contrat aidé.

Les locaux et équipements

Les locaux sont très bien entretenus. La partie moderne est agréable, confortable et bien équipée en matériels pédagogiques. Les locaux de l'ancien bâtiment restent exigus, mal adaptés, mal isolés et difficiles à chauffer. L'absence d'internat ne facilite pas l'accueil de tous les élèves ; les élèves internes sont externés dans les internats de lycées choletais.

Relations avec l'extérieur

Le lycée polyvalent de l'Hyrôme est de plus en plus reconnu pour la qualité de son environnement et de ses formations.

Malgré les liens tissés avec les entreprises lors de visites, des PFMP et dans le cadre des projets BTS la taxe d'apprentissage récoltée est en baisse.

L'ENT au travers du portail e-lyco mis en place en 2010 est devenu un outil de travail très utilisé. Le site est mis à jour régulièrement et son animation illustrent le dynamisme du lycée.

Labellisation E3D

Le lycée a obtenu la labellisation E3D (Établissement en Démarche de Développement Durable) en 2017.

Le comité de pilotage se réunit chaque trimestre.

Tous les domaines sont concernés par cette labellisation.

Le projet d'établissement est donc construit autour d'un

<p style="text-align: center;">Axe transversal : faire vivre la démarche de développement durable au sein du lycée</p>

Axe 1 : le lycée de la réussite pour tous

Objectif 1 : encourager la persévérance scolaire

1. Prévenir le décrochage scolaire
2. Intervenir
3. Remédier

Actions :

- Détecter les élèves en situation de décrochage et les accompagner dans la construction de leur projet
- Encourager l'innovation pédagogique
- Travailler en équipes pluri-disciplinaires
- Développer le sentiment d'appartenance

Objectif 2 : aider nos élèves dans l'élaboration de leur projet

1. Poursuivre les dispositifs permettant de fluidifier les parcours
2. Développer l'information sur l'orientation

Actions :

- Poursuivre l'expérimentation de la Passerelle bac Pro/BTS
- Conserver les liens entre l'université d'Angers et les élèves de la filière STI2D
- Conserver les liens entre les entreprises et les élèves de la filière bac pro SN
- Poursuivre le stage passerelle en juin pour les élèves qui intègrent une 1^{ère} bac pro dans le cadre de la procédure SAFRAN
- Informer pendant les semaines de l'orientation prévue dans le cadre de la procédure Parcoursup

Objectif 3 : faire réussir les élèves et particulièrement les élèves à besoins particuliers

1. Repérer les élèves à besoins particuliers
2. Accompagner les élèves à besoins particuliers
3. Personnaliser et adapter les parcours
4. Favoriser l'intégration des élèves à besoins particuliers au sein de la communauté éducative
5. Création et entretien d'un jardin pédagogique par les élèves d'ULIS

Actions :

- Recueillir des informations et construction de fiches descriptives à destination des enseignants de l'élève
- Former le personnel à l'accueil des élèves à besoins particuliers
- Sensibiliser des élèves sur la posture professionnelle à tenir
- Mettre en place des ateliers sur l'estime de soi
- Mettre en place des interventions spécialisées sur le handicap

Axe 2 : donner des outils à nos élèves pour les mener à l'autonomie

Objectif 1 : former les citoyens de demain

1. Faire adhérer et participer les élèves à toutes les instances et actions de la vie scolaire
2. Développer les compétences sociales et citoyennes des élèves

Actions :

- Actions des adultes vers les élèves :
 - Informer les élèves sur les différents engagements citoyens dans l'établissement en particulier ceux en relation avec la labellisation E3D
 - Former les délégués et le bureau de la MDL et de l'AS
 - Valoriser l'engagement des élèves dans la vie de l'établissement
- Actions des élèves :
 - Elire les représentants
 - Participer, s'engager ou animer des actions sportives, culturelles, associatives, solidaires ou éco-responsables
- Actions des délégués élus, des membres des bureaux
 - Vivre le mandat
 - Communiquer
 - Mettre en place des actions ayant un lien avec une démarche de développement durable
- Actions éco-citoyennes dans le cadre de l'E3D ex : gestion des déchets, recyclage

Objectif 2 : permettre aux élèves d'obtenir une orientation/insertion choisie et raisonnée

1. Formaliser le parcours avenir
2. Impliquer l'ensemble des acteurs

Actions

- Utiliser l'application Folios avec une démarche associée
- Intégrer le parcours avenir dans les pratiques pédagogiques
- Communiquer vers les différents acteurs de la communauté éducative

Objectif 3 : poursuivre et accentuer le développement de l' « école numérique »

1. Poursuivre et accentuer le développement de la communication à l'aide des outils numériques
2. Inciter les acteurs à utiliser l'espace numérique de travail

Actions

- Créer une adresse mail professionnelle pour les élèves
- Favoriser la communication sous forme numérique avec les parents

Axe 3 : ouvrir l'établissement vers l'extérieur

Objectif 1 : impliquer les parents dans la vie de l'établissement

1. Développer les différents moyens de contacts entre les parents et l'établissement
2. Sensibiliser les parents à leur rôle et à l'importance de leur implication dans la vie de l'établissement

Actions

- Organiser des rencontres parents-professeurs en trois temps : rencontre parents-équipe pédagogique dans les quinze jours qui suivent la rentrée, rencontre individuelle suite au conseil de classe du premier trimestre/semestre, rencontre ciblée suite au conseil de classe du deuxième trimestre.
- Inviter les parents lors de moments conviviaux : remise des diplômes, projets, conférences
- Communiquer par l'intermédiaire d'e-lyco dans le cadre de la démarche E3D

Objectif 2 : améliorer la visibilité de l'établissement

1. Découvrir le lycée à travers différents médias
2. Communiquer activement en direction des futurs élèves

Actions

- Promouvoir le lycée à travers la communication vers l'extérieur : portes ouvertes, présentation du lycée aux parents d'élèves des collèges publics du bassin de Cholet, présentation de la STI2D dans les lycées, actions E3D
- Organisation des olympiades des métiers
- Mini-stages
- Accueil des pré-affectés de la procédure Affelnet
- Faire connaître les projets du lycée à travers des articles dans la presse régionale ou municipale

Objectif 3 : développer l'ouverture culturelle et internationale

1. Développer la curiosité des élèves
2. Élargir l'horizon des élèves

Actions

- Organiser au moins une sortie culturelle par an pour chaque élève
- Inciter les élèves à fréquenter le CDI et à emprunter des ouvrages
- Organiser un voyage à l'étranger au moins une fois tous les 3 ans
- Organiser pour les élèves délégués élus un séjour citoyen pour découvrir des lieux de pouvoirs politique et culturel

Objectif 4 : maintenir et renforcer les liens avec les entreprises et les partenaires extérieurs

1. Renforcer les liens existants entre le lycée et les acteurs locaux
2. Créer de nouveaux partenariats

Actions

- Eclairer les élèves sur le rôle et l'importance de leur période de formation en milieu professionnel (PFMP)
- Visiter des entreprises
- Travailler sur les techniques de recherche d'emploi
- Poursuivre le travail avec les partenaires (centre social, GRETA)
- Communiquer sur les projets en BTS
- Inviter les entreprises au sein du lycée (partenariats pour utilisation des locaux)
- Remettre aux entreprises en fin de stage un courrier de remerciement et/ou un questionnaire permettant de faire un bilan de l'accueil du stagiaire